



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

En 2019, vous devrez obligatoirement payer par prélèvement mensuel ou à l'échéance ou par paiement en ligne pour tout montant dû supérieur à 300 €.

M GIORDAN RAYMOND MARIE JEAN
30 AV DES PEUPLIERS
65690 BARBAZAN DEBAT

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 84 120 571 414
Référence de l'avis : 18 65 4028657 21

Numéro de propriétaire : 062 G00205 G

Débiteur(s) légal(aux) :
USUF/INDIVIS 4101 MBCFJC
M GIORDAN RAYMOND MARIE JEAN

USUF/INDIVIS 11141 MBKHNK
MME MATHA LUCETTE ROSE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 10/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2018

537,00 €

65028

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).